INFORMATIONS

ECENSEMENT MILITAIRE

IMPORTANT

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit de faire recenser à la mairie de son domicile entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.

LECTIONS

es élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 07 mai 2017

Bureau de vote ouvert de 8 h à 19 h



Les élections législatives

auront lieu les 11 et 18 juin 2017

Bureau de vote ouvert de 8 h à 18 h

UTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 ianvier 2017, tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité,, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront pour toute sortie du territoire français, être munis d'une Autorisation individuelle de Sortie de Territoire complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST, et soit d'un passeport valide (accompagné d'un visa s'il est requis), soit d'une carte nationale d'identité valide.

Cette AST sera requise en cas de voyage individuel ou collectif dès lors que le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de se déplacer dans un service de l'Etat ou en Mairie. Cette autorisation est rédigée au moyen d'un

formulaire CERFA N°15646*01 accessible en ligne sur le site: www.service.public.fr

ARTES NATIONALES D'IDENTITE Nouvelles modalités de délivrance



Depuis le 21 Mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité, comme celles

passeports, s'effectueront auprès des seules communes équipées

des dispositifs de recueil biométriques.

L'usager doit désormais s'adresser à l'une des communes de son choix, équipée et listée cidessous

Allevard, Bourgoin-Jallieu Crémieu Domène, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, l'Isle d'Abeau, la Côte St André, la Mure, la Tour du Pin, le Bourg d'Oisans, le Pont de Beauvoisin, le Pont de Claix, Mens, Meylan, Roussillon, St Egrève, St Marcellin, St Martin d'Hères, Sassenage, Vienne, Vif, Villard de Lans, Voiron.

Cette démarche peut-être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site https://predemande-cni.ants.gouv.fr. Elle permet d'éviter de remplir un dossier papier, au guichet.

,....,.....

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est
- Je m'adresse à l'une des mairies mises à dispo-
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Les demandes de titres seront instruites par les centres d'expertise et de ressources (CERT) « CNI-passeports » de Loire et de la Haute-Loire

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la Préfecture : www.isere.gouv.fr

MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu

du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30 Le mardi de 16 heures à 19 heures : permanence URBANISME (16 h 00 à 18 h 00 pendant les vacances scolaires)

le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 : permanence URBANISME En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous

Tél: 04.76.91.05.78 - Mail: reaumontaccueil@wanadoo.fr. www. mairie-reaumont.fr

COMITÉ DE RÉDACTION

Jackie SORET
Directeur de publication : Brigitte LAURENT - ISSN 1274 -7203 - Tirage : 450 exemplaires Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont
MAIRIE DE REAUMONT





Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité les comptes de la commune pour l'année 2016 et l'affectation de 55760€ au budget d'investissement. Le budget Primitif proposé pour 2017, également été validé à l'unanimité, intègre un report de 73 246.62€ sur le même budget d'investissement.

Ainsi, depuis plusieurs années, la commune de Réaumont

dispose d'une sorte de « bulle d'épargne », les derniers emprunts, contractés lors des mandats précédents 2008, sont pratiquement tous remboursés, mais une commune n'a pas, pour vocation de faire des économies et de dormir sur un « matelas ».

C'est la raison pour laquelle nous avions prévu, dès le début des études sur les désordres de l'église, de commencer à « cagnotter » pour les travaux inévitables qui

Nous bénéficions ainsi d'un apport non négligeable pour ces travaux que l'adjoint aux bâtiments et à la voirie prévoit pour cette fin d'année.

Pour compléter le financement de ces travaux, plusieurs subventions conséquentes sont attendues, et, pour répondre à la demande des Réaumontois et paroissiens des 5 clochers, une souscription est lancée : les chèques doivent être établis à l'ordre de l'Association Diocésaine de Grenoble et adressés à la maison diocésaine de Grenoble 12 Place de Lavalette, 38000 Grenoble, ou déposés dans la boite à lettre N° 26 devant la Mairie de Réaumont.

Il sera cependant nécessaire d'emprunter, principalement pour des raisons techniques : les subventions et financements extérieurs ne seront versés qu'après le règlement des travaux.

À l'heure où les taux d'intérêt sont bas, nous sommes persuadés que le recours à l'emprunt est une force pour les collectivités locales, qui ont la mission d'entretenir leur patrimoine, et répondre aux besoins de leurs habitants.

Pour financer les travaux de l'église, le Conseil a également voté la mise en vente de la maison léquée à la commune par Mademoiselle Farin. Ainsi, la commune sera en capacité de retrouver sa capacité d'autofinancement pour les investissements ultérieurs. car une commune qui n'investit pas, s'appauvrit.

Outre la baisse continue des dotations de l'état, se profilent des préoccupations supplémentaires : la hausse des taux intercommunaux des taxes d'habitation et des taxes foncières et la baisse simultanée de la dotation de solidarité communautaire, ces évolutions étant liées aux différents transferts de compétence imposées par la loi

Pour tenter de respecter le budget des ménages, le Conseil Municipal a voté cette année le maintien des taux communaux.

Conformément à notre engagement de campagne, les efforts concernant la maitrise des coûts se poursuivent pour maintenir l'équilibre financier de la commune.

> Sylvie BOIS-FRAGNOL Adjointe aux finances

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

TENNIS CLUB ST CASSIEN LA MURETTE REAUMONT

DU SPORTIF ...

Le championnat de printemps par équipe débute courant Mars. 2 équipes de jeunes se sont prises au jeu de la compétition, les 8 et 9 ans « garçons ». Chez les adultes, 2 équipes femmes et 5 équipes hommes venue. vont donner le maximum pour représenter le TCRM comme il se doit.

Cela occasionnera une certaine activité autour des catégories confondues sont : courts de La Murette et Réaumont pendant les 1er BISILLON Sabine Dimanches de Mars et Avril, n'hésitez pas à venir 2ème BONNET Oscar encourager les participants, le meilleur accueil vous 2ème BREIFFEILH Lily sera réservé.

Vous pouvez retrouver les résultats des rencontres sur 3 eme GUILLAUD Robin notre site internet, où ils seront diffusés lors de la 3ème PERPETUA Séréna prochaine parution... un peu de patience!

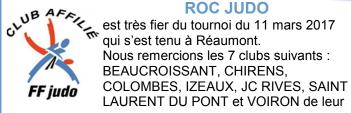
AU FESTIF ...



l'abnégation, le TCRM c'est aussi la convivialité et la 16h30 ou de 16h45 à 17h30. ioie de vivre !!!

annuel : Repas sur le thème basque suivi d'une soirée de 20h à 21h30 dansante. Ambiance assurée par le CAVM et vos Pour toutes informations : serviteurs ... Nous espérons vous retrouver aussi Contactez le Président : Christophe RODIER - 04 76 05 nombreux que l'année dernière pour faire de cet 10 69 - 06 79 70 47 34 évènement un inoubliable souvenir.

ROC JUDO



Nous avons pu compté la participation de 76 judokas. Les judokas de ROC Judo récompensés, toutes

FF judo

- 2^{ème} SÉON Benjamin

Lors de la pause, les cours de baby judo, les jeux éducatifs et les démonstrations ont été beaucoup appréciés.

ROC Judo tient à remercier tous les parents ayant participé au bon déroulement de cette journée, entre la tenue de la buvette, la table de marque ainsi que la pesée. Ils ont su mener à bien la mission qui leur a été confiée.

Nous remercions aussi tous les dirigeants des clubs ainsi que Madame le Maire. Brigitte LAURENT. Monsieur Serge **PASTOR** – 1^{er} adjoint et Mr et Mme **CHAMPON** et bien entendu les secouristes présents qui nous ont rejoints pour le pot de l'amitié.

Le Dauphiné Libéré était aussi présent pour couvrir la manifestation.

Les horaires d'entrainement ont toujours lieu le vendredi soir :

En parallèle de la compétition, des efforts et de A partir de 4 ans (2 horaires possibles) : de 15h45 à

Pour les plus de 6 ans : de 17h30 à 18h30.

Ainsi, le samedi 15 Avril aura lieu notre traditionnel bal Pour les plus de 14 ans et les adultes : de 18h30 à 20h ou

PIC VERT



Dans le cadre du programme annuel des Conférences du Pic Vert, l'association de protection de la nature organise une Conférence sur la "Photographie Nature dans les Alpes " animée par Sophie PICHON et Michel ACCARY,

> le vendredi 7 avril 2017 à 20h30, à la salle des fêtes de Massieu, rue le Bourg.

Sophie PICHON et Michel ACCARY, photographes passionnés de nature et adhérents du Pic Vert, parcourent régulièrement les Alpes, en toutes saisons. Tous deux nous présenterons leurs clichés de faune, de flore et de paysages alpins. L'occasion pour l'esprit de prendre un grand bol d'air en découvrant les beautés naturelles de ces montagnes à côté de chez nous et d'échanger quelques anecdotes entre passionnés et curieux. Entrée libre et gratuite.

VIE COMMUNALE

BIBLIOTHÈQUE

Depuis début janvier, les 19 bibliothèques du Pays Voironnais n'en font plus qu'une. Pas mal de changement pour notre petite «BIB» mais, cela permet aussi aux lecteurs d'avoir à leur disposition plus



ouvrages. En effet, avec une inscription d'un montant de 15€, pour un adulte, vous pouvez retirer un document la

bibliothèque de

votre choix et le ramener dans une autre bibliothèque à votre convenance. N'oubliez pas la gratuité d'adhésion jusqu'à 18 ans!

Pas encore au top, nous avons parfois des hésitations, des tâtonnements, des demandes non satisfaites suite à des erreurs mais, nous faisons le maximum pour que tout se passe bien. Certains ont recu des courriers de relance. (dû au retard dans la restitution de certains ouvrages). Nous en sommes désolés car ce n'était pas dans nos pratiques mais, malheureusement, nous n'en sommes pas responsables. Un mois, c'est le délai qui vous est imparti, alors n'hésitez pas à venir plus souvent échanger vos livres ou éventuellement, les rendre dans une autre BIB si l'occasion s'en présente. Vous pouvez aussi, pour ceux qui le souhaitent, réserver vos livres sur le net : dès leur mise à disposition, vous serez prévenus.





CCAS

Echos du repas des **Aînés**

Le 18 mars 2017,

les Aînés de la commune ont répondu à l'invitation des membres du CCAS. Autour d'un repas préparé par CÉCILLON

TRAITEUR et animé par Fortunée MARINI et Robert TOUCHARD dit « BOB » tous les convives ont

partagé un moment de convivialité et de bonne humeur!



SCOLAIRE

La fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale recherche des bénévoles

Le DDEN oeuvre au respect du principe constitutionnel et légal qu'est l'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque.

- Le DDEN est un ami de l'école, il est le regard de la société sur son fonctionnement
- □ Il défend la laïcité de l'école.
- Il défend l'intérêt de l'enfant, de tous les enfants,
- ☐ II est un partenaire éclairé des enseignants, des parents et des élus.

"Au service des élèves où qu'ils soient et de quelle origine, ils soient"

Vous vous êtes déjà investi dans l'école publique par l'intermédiaire des associations de parents d'élèves, sou des écoles, élus, enseignants, si cette présentation de la fonction du DDEN, si les idées qu'il défend correspondent aux vôtres, rejoignez-nous.

candidature à adresser :

Jean MICHOUD. Président des DDEN du secteur de Rives

amjmichoud@club-internet.fr